

**POUR INFORMATION**

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Le point sur les activités liées
à la responsabilité sociale
des entreprises (RSE)**

1. Le présent document fait le point sur les activités en matière de RSE menées par le Bureau – y compris celles entreprises par le Centre international de formation de l'OIT (Centre de Turin) – et par d'autres organisations.

a) Activités du Bureau**Développement des connaissances**

2. Le Bureau entend développer la base de connaissances de l'OIT sur la RSE pour favoriser le dialogue entre les mandants de l'OIT et promouvoir la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN) en tant que fondement d'une bonne politique et d'une bonne pratique en matière de RSE. A cet effet, le Bureau doit entreprendre des recherches, recueillir les bonnes pratiques et analyser la relation entre les initiatives privées volontaires et le droit du travail. Les activités du Bureau dans ce domaine qui n'ont pas été signalées antérieurement sont, entre autres, les suivantes:
 - Le bureau sous-régional du Caire, le Service égyptien des politiques de l'emploi et le Service des activités sectorielles, en étroite collaboration avec le Bureau des activités pour les employeurs et le Bureau des activités pour les travailleurs, mettent actuellement en œuvre au Maroc un projet dénommé «Tra De Maroc». Ce projet vise à améliorer la compétitivité du secteur des textiles et de l'habillement par le biais du travail décent et s'attache principalement à développer un dialogue durable aux niveaux du secteur et des usines. Cette approche sera étendue à d'autres secteurs dans le cadre du Programme national de promotion du travail décent du Maroc.
 - Le Département des compétences et de l'employabilité a aidé la Confédération des entreprises de Chine (CEC) à rassembler des études de cas sur les bonnes pratiques en matière d'emploi des personnes handicapées. Il a également aidé l'Agence coréenne pour la promotion de l'emploi des handicapés à préparer une édition internationale de *True Company: Large Korean Enterprises and the Employment Promotion Agreement for Persons with Disabilities* (publiée en mai 2008).

- Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) poursuit la mise en œuvre du programme «Dans la bonne file» qui entend lutter contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales sur les routes brésiliennes. Des matériels didactiques ont été élaborés pour former les camionneurs des entreprises de transport, et une banque de données est actuellement créée pour contrôler, évaluer et recueillir les bonnes pratiques.
- Le Service des activités sectorielles publiera un ouvrage intitulé «Responsabilité sociale des entreprises et développement urbain – Leçons du Sud» en décembre 2008. Il entend sensibiliser les universitaires et les professionnels aux avantages de la RSE et met l'accent sur les relations entre entreprises privées et catégories à bas revenu.

Réunions tripartites et réunions d'experts

3. Le Bureau organise des réunions tripartites et des réunions d'experts pour encourager le dialogue, faire le point sur les questions en cours et permettre un échange de vues sur ce qui constitue de bonnes pratiques de RSE. Les nouvelles activités dans ce domaine sont notamment les suivantes:
 - L'IPEC, le Bureau des activités pour les employeurs et l'Organisation internationale des employeurs ont mis en place en Argentine un atelier sous-régional intitulé «Le monde des affaires contre le travail des enfants: outils d'action» (octobre 2008). Cet atelier entend notamment renforcer les capacités des organisations d'employeurs et promouvoir des échanges sous-régionaux d'informations sur les bonnes pratiques adoptées par les entreprises pour lutter contre le travail des enfants, y compris au niveau de la chaîne d'approvisionnement.
 - L'IPEC a également organisé dans le même pays un atelier tripartite chargé d'élaborer un plan d'action municipal de lutte contre le travail des enfants dans les décharges (juillet 2008). Cet atelier a réuni, entre autres participants, les organisations d'employeurs, Fundación Telefónica et l'Union industrielle d'Avellaneda. Lors du troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, l'IPEC a également participé à la Réunion préparatoire thématique sur la RSE et le rôle du secteur privé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (septembre 2008).
 - En Malaisie, le bureau de l'OIT de Jakarta a participé en juillet 2008 à une conférence internationale sur la responsabilité sociale des entreprises intitulée «La responsabilité sociale: un atout pour les résultats des entreprises». Cette conférence a permis de mieux faire connaître aux participants les instruments de l'OIT dans le domaine de la RSE – notamment la Déclaration sur les EMN – et de fournir un appui technique à un programme de RSE en Indonésie.
 - L'OIT, le Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le gouvernement de Singapour ont coparrainé un atelier sur les normes fondamentales du travail à Singapour (septembre 2008). Les initiatives de responsabilité sociale des entreprises fondées sur les normes fondamentales du travail de l'OIT figuraient parmi les thèmes abordés.

Activités promotionnelles et services consultatifs techniques

4. Pour que l'OIT continue de jouer un rôle de premier plan en matière de responsabilité sociale des entreprises, le Bureau s'efforce de promouvoir dans le cadre de ses activités

(formation, offre de services techniques, dialogue avec d'autres organisations et initiatives) la Déclaration sur les EMN et ses principes constitutifs d'une bonne politique et de bonnes pratiques en matière de RSE. Les nouvelles activités dans ce domaine sont, entre autres, les suivantes:

- Participation à la Réunion de planification et de stratégie du Forum sur l'arrangement multifibres et à la Réunion de la Commission exécutive à New York (septembre 2008). Les gouvernements du Lesotho et des Etats-Unis y ont participé ainsi que des syndicats, des ONG, des entreprises et des initiatives multipartites. L'OIT fonde son action sur les orientations données par le Conseil d'administration en mars 2006¹. Les groupes de travail du forum ont examiné les activités au Lesotho, dans les Amériques, au Bangladesh et au Maroc et abordé les thèmes intersectoriels des pratiques d'achat et des transitions responsables. L'OIT est intervenue pour présenter la question de la compétitivité du point de vue des instruments de l'Organisation et du dialogue social.
- L'appui technique fourni par l'IPEC à la deuxième Réunion internationale de coordination pour la prévention et l'éradication du travail des enfants (septembre 2008) a été renforcé. Plus de 600 participants issus du secteur privé, des organisations internationales et des ONG se sont réunis pour échanger leurs expériences et mieux coordonner la lutte contre le travail des enfants en Amérique latine. L'IPEC a également participé au Forum mondial du développement des exportations, parrainé par le Centre du commerce international (CCI), et a invité les entreprises privées dans leur ensemble à apporter leur contribution à la Journée mondiale contre le travail des enfants.
- A Sri Lanka, le Département des compétences et de l'employabilité a fourni des conseils techniques visant à renforcer la capacité du Forum des employeurs sur le handicap – une structure mise en place par la Fédération des employeurs de Ceylan – et à l'aider à lever des fonds.
- Le Service du dialogue social, de la législation du travail et de l'administration du travail a poursuivi la mise en œuvre du projet d'amélioration des conditions de travail dans les usines cambodgiennes (*Better Factories Cambodia*, BFC) et du programme *Travailler mieux*. Le projet BFC vise à promouvoir l'industrie du vêtement et rassemble actuellement les partenaires du secteur autour de cet objectif. Un dossier d'information itinérant a été élaboré à l'intention des acheteurs internationaux et des autres partenaires intéressés pour présenter les initiatives conjointes en matière de production responsable et donner un aperçu des différents aspects de l'industrie du vêtement au Cambodge. Etant donné que le projet sera prolongé jusqu'à la fin de 2010, sa stratégie de durabilité a été revue. Le projet a l'intention d'améliorer le système actuel de gestion de l'information, en partenariat avec la SFI, dans le cadre du programme *Travailler mieux*. De cette manière, le projet BFC pourra être aligné du point de vue technique et institutionnel sur le programme *Travailler mieux* afin de s'assurer l'accès aux meilleures informations, pratiques et outils disponibles concernant l'amélioration des normes du travail dans l'industrie textile.
- Le programme *Travailler mieux* a lancé des projets portant sur l'amélioration des conditions de travail dans les secteurs de l'habillement en Jordanie et au Viet Nam. Les travaux préparatoires des projets concernant l'Afrique orientale et Haïti ont été entamés. Un programme de formation par modules, un outil de gestion des connaissances ainsi que des fiches sur les bonnes pratiques ont été élaborés. D'autres produits sont actuellement en cours d'élaboration et devraient être disponibles au

¹ Documents GB.295/STM/3/1 et GB.295/13(Rev.).

début de 2009. Il s'agit notamment de STAR (système basé sur le Web centralisant les informations recueillies dans le cadre des activités d'évaluation et d'amélioration des conditions de travail), d'outils permettant d'évaluer les entreprises, d'un cadre mondial de suivi et d'évaluation ainsi que de matériels qui sont utilisés dans les projets nationaux et contribuent à améliorer les normes de travail dans les chaînes d'approvisionnement. Une équipe de travail a été mise en place dans le cadre du programme du Viet Nam en vue de mettre au point une formation destinée aux cadres, aux formateurs des partenaires et aux conseillers d'entreprise. Le programme évalue également dans quelle mesure un projet peut être lancé en Indonésie.

- Le bureau sous-régional de New Delhi a fourni des services techniques consultatifs et organisé des réunions avec des entreprises et des organismes proposant des initiatives en matière de RSE, notamment Brands Ethics Working Group – Inde. Le Bureau collabore également avec l'ONUDI dans le cadre d'un projet qui vise à améliorer la compétitivité des micro, petites et moyennes entreprises en leur faisant adopter une attitude socialement responsable. Une enquête sur la responsabilité sociale est en cours. Au Bangladesh, le Bureau a participé à une table ronde organisée par l'USAID pour examiner la situation dans le secteur de l'élevage et de la transformation des crevettes. Le suivi sera axé sur le travail des enfants.

Centre international de formation de l'OIT

5. Entre mars et septembre 2008, dans le cadre de l'Initiative de formation sur la RSE du Centre de Turin, des cours sur le développement d'entreprises durables et la RSE ainsi qu'une formation destinée aux entreprises sur le développement de l'entreprise durable (Turin, septembre 2008) ont été respectivement organisés en Chine en avril 2008 et à Turin en septembre 2008. Ces deux cours se sont principalement appuyés sur les modules de formation «Les aspects de la RSE relatifs au travail: la mise en œuvre des principes» élaborés dans le cadre du projet «Développement durable grâce au Pacte mondial».
6. En étroite consultation avec le Programme des entreprises multinationales, le Bureau des activités pour les employeurs, le Bureau des activités pour les travailleurs et les partenaires sociaux, le Centre de Turin a également élaboré, à partir de sa base de données contenant des documents de référence et des études de cas, deux programmes assortis de matériels didactiques destinés à des formations qui se tiendront pendant le dernier trimestre de 2008. Le cours «Entreprises multinationales et travail décent: promouvoir la Déclaration sur les EMN» s'adresse au personnel du BIT. L'autre cours «Entreprises et travail décent: la dimension sociale de la RSE» est destiné aux mandants tripartites de l'OIT et au personnel des entreprises.
7. Ces cours répondent par leur contenu et leurs objectifs aux demandes formulées par le Conseil d'administration par l'intermédiaire de la Sous-commission sur les entreprises multinationales. Le Conseil d'administration a en effet reconnu qu'il est nécessaire de dispenser aux mandants et à leurs membres ainsi qu'au personnel du BIT une formation qui leur enseigne à mettre en pratique les principes de la Déclaration sur les EMN pour mieux en assurer la promotion.
8. Le Conseil d'administration a également reconnu que les responsables d'audits sociaux doivent bénéficier d'une formation leur permettant de s'assurer que la Déclaration sur les EMN est interprétée dans le respect des principes de l'OIT. Le Centre de Turin est disposé à organiser une séance de réflexion réunissant partenaires sociaux et autres acteurs (représentants du secteur privé et du secteur public) pour débattre des questions d'audit et de contrôle social et déterminer quel type de formation le Centre devrait mettre en place dans ce domaine. Le Centre a examiné cette idée avec les services concernés du Bureau, et

un avant-projet de session est aujourd'hui disponible. Cette session devrait avoir lieu au début de 2009.

9. Le Centre de Turin a également mis au point un dispositif permettant de faire le bilan des recherches et des pratiques existantes en matière de RSE, et notamment d'évaluer l'offre et la demande de services de formation. Ce dispositif a permis d'évaluer et de définir d'autres groupes cibles et sujets de formation pour les années à venir. L'interaction entre politiques des pouvoirs publics et pratiques de RSE ainsi que l'amélioration de la gouvernance dans le cadre d'arrangements faisant intervenir plusieurs parties prenantes figurent parmi les thèmes traités.

b) Activités entreprises par d'autres organisations

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)

10. L'UNRISD a publié un document intitulé «Parvenir au développement par la responsabilité sociale des entreprises? Le problème de l'incohérence des politiques». Ce document examine la raison pour laquelle la RSE est considérée par beaucoup comme une nouvelle approche de développement et de gouvernance permettant de concilier objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Le document suggère que l'impact sur le développement d'un grand nombre d'initiatives en matière de RSE est limité par le fait que les intervenants du secteur privé n'interviennent pas au niveau global ².

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

11. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR), établi par le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies ³, tiendra sa 25^e session en novembre 2008. Une table ronde de haut niveau et un débat d'experts seront, entre autres, organisés pour examiner les questions de mise en œuvre pratique des normes internationales d'information financière (IFRS), examiner les études de cas par pays et partager les bonnes pratiques.

Nations Unies

12. En juin 2008, le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution étendant à trois ans le mandat du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises. Le représentant spécial «se chargera de déterminer, diffuser et promouvoir les pratiques de référence et enseignements liés à la question des sociétés transnationales et autres entreprises, en concertation avec les efforts déployés par le groupe de travail sur les droits de l'homme du Pacte mondial».

² <http://www.unrisd.org>

³ Résolution de l'ECOSOC 1982/67. Compte rendu de l'ISAR à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes.

13. En octobre 2008, le Pacte mondial et l'Institut de gestion de l'Université Humboldt ont accueilli à Berlin la troisième Conférence internationale sur la RSE. Les travaux ont principalement porté sur la responsabilité des entreprises et la gouvernance, c'est-à-dire sur les mécanismes, les institutions et les réglementations sur lesquels les différents acteurs s'appuient pour traiter les questions internationales.

Organisation internationale de normalisation (ISO)

14. La mise à jour concernant l'élaboration de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale des entreprises figure dans le document GB.303/MNE/1.

Commission européenne (CE)

15. Un groupe de haut niveau constitué de représentants des pays s'est réuni en mars 2008 à Bruxelles pour examiner les questions et les initiatives actuelles liées à la RSE. Les thèmes suivants ont, entre autres, été abordés: transparence et initiatives publiques; développement durable; consommation et production; comment gérer au mieux les chaînes d'approvisionnement sous l'angle de la RSE; et investissement socialement responsable dans les Etats membres de l'Union européenne ⁴.

Organisation des Etats américains (OEA)

16. L'OEA a tenu son premier séminaire régional sur la RSE en septembre 2007 à Port of Spain (Caraïbes). Cet événement a été coparrainé par le Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques et le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI). Le séminaire a essentiellement porté sur les petites et moyennes entreprises ⁵.

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

17. La septième Conférence annuelle sur la RSE organisée par la Fondation de l'ANASE et la Ligue des fondations d'entreprises s'est tenue en juillet 2008 à Manille. Elle a examiné ce qui différencie les pratiques de RSE dans les économies développées et les économies en développement ⁶.

Genève, le 9 octobre 2008.

Document soumis pour information.

⁴ http://ec.europa.eu/employment_social/soc-dial/csr/hlg_meetings.htm

⁵ http://www.c-cao.org/pdf/OAS_07CorpSocRespConf.pdf

⁶ www.aseanfoundation.org/documents/ed/CSR_in_ASEAN_presentation.ppt